



CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

Séance du 13 février 2018

En application des dispositions légales, le Bureau du Conseil communal porte à la connaissance des électeurs et électrices les décisions prises par le Conseil communal dans sa séance du 13 février 2018.

Le Conseil communal a :

a) Actes communaux pouvant faire l'objet d'une requête à la Cour constitutionnelle du canton de Vaud

- **Approuvé le règlement du plan d'affectation (PPA) « La Girarde » amendé à l'article 25 ;**

b) Autres décisions

- élu Mme Vanià Luis Francisco en tant que membre suppléant à la commission des pétitions, en remplacement de Mme Cosette Perfect, élue membre ;
- élu Mme Tina Fattet en tant que membre suppléant à la commission de politique régionale, en remplacement de M. Cédric Blanc, démissionnaire ;
- élu M. Marc Veraguth en tant que délégué à l'association intercommunale des taxis, en remplacement de M. René Leresche, démissionnaire ;
- élu une commission de réflexion relatif au fonctionnement du Conseil communal ;
- refusé la prise en considération du postulat déposé par Mme la conseillère Brigitte Crottaz invitant la Municipalité de modifier les horaires d'ouverture des magasins à Epalinges ;
- pris en considération la motion déposée par M. le conseiller Yves Giroud et consorts invitant la Municipalité à étudier la mise à disposition par la commune d'un lieu de recueillement laïc lors de cérémonies funèbres ;
- pris en considération la motion transformée en postulat, déposée par Mme la conseillère communale Anaëlle Urio, pour le groupe Hors Parti, demandant à la Municipalité d'évaluer, avec son bureau technique, les besoins, l'emplacement et le coût d'un nouveau bâtiment administratif communal ;
- pris en considération le postulat déposé par Mme la conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt demandant à la Municipalité que la bibliothèque d'Epalinges rejoigne le réseau e-bibliomedia ;
- pris en considération la motion déposée par M. le conseiller communal Mazyar Yosefi demandant à la Municipalité la modification des articles du statut du personnel communal sur le congé paternité ;
- reçu le postulat déposé par M. le Conseiller communal Patrick Assal demandant à la Municipalité une vision globale des démarches entreprises ou à entreprendre pour toute la région du plateau de la Croix-Blanche concernant la mobilité, la vie villageoise et le maintien d'un accès attrayant aux commerces de la route de la Croix-Blanche ;
- reçu l'interpellation déposée par M. le Conseiller communal Yves Giroud demandant à la Municipalité une solution transitoire, à moindre frais, pour assurer la sécurité du passage piéton devant la Maison de commune ;

- reçu le vœu déposé par Mme la Conseillère communale Mirka Aeschbacher demandant à la Municipalité de faire peindre les zones blanches de la Place de la Croix-Blanche par le CAJE ou les écoles, ceci en attendant que la place soit refaite ;
- reçu le postulat déposée par Mme la Conseillère communale Mercédès Assal demandant à la Municipalité de limiter la recrudescence et diminuer le nombre de déprédations à Epalinges ;
- entendu les questions de M. le Conseiller Félix Schmidt sur le projet du Plan de Quartier « Le Cloalet » qui n'a pas été validé par le Canton ;
- reçu le vœu déposé par M. le Conseiller communal Marc Veraguth demandant à la Municipalité de continuer à opérer des contrôles de vitesse au chemin de la Laiterie ;
- reçu le vœu déposé par Mme la Conseillère communale Anaëlle Urio demandant à la Municipalité d'avoir dorénavant des préavis contenant des chiffres détaillés avec répartition des coûts.

* * * *

Les différents documents relatifs aux décisions prises par le Conseil communal peuvent être consultés au greffe municipal.

Epalinges, le 14 février 2018

LE CONSEIL COMMUNAL